

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

**Mercredi
2015 (10)
2 septembre**

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 2 septembre 2015 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx	André Savage
Johanne Baillargeon	André Lapierre
Alain Lalonde	

Était absente la conseillère Isabelle Parent.

Sous la présidence de son honneur la mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

15-203 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-204 3- Adoption du procès-verbal

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2015 soit et est adopté, dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4- Rapport d'activités de la mairesse

5. Lecture du résumé des correspondances reçues

5.1 Dépôt du rapport financier en date du 31 août 2015

15-205 6. Adoption des comptes à payer au montant de 55 123.00 \$

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 55 123.00 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

8899	ADMQ	300.00 \$*
8900	Bell Canada	27.94 \$*
8901	Croix-Bleue	4 531.26 \$*
8902	Mayrant Ltée	484.63 \$
8903	Pitneyworks	203.48 \$*
8904	Rogers	69.44 \$*
8905	Syndicat Canadien	368.63 \$*
8906	Telus	156.95 \$*
8907	Bell Canada	112.03 \$*
8908	Bell Canada	808.96 \$*
8909	Compo Recycle	31 111.49 \$*
8910	Xerox Canada	1 107.52 \$*
8911	Financière Banque Nationale	4 887.83 \$*
8912	A25 - Le lien intelligent	8.42 \$
8913	ADT Canada Inc.	96.74 \$
8914	L'ami du bûcheron	99.21 \$
8915	Beausoleil & Denis Inc.	287.44 \$
8916	Martine Bélanger	163.09 \$
8917	Benson Pièces d'auto	170.68 \$
8918	Les laboratoires Environex	32.89 \$
8919	Magasin ass. Canadian Tire	267.17 \$
8920	Centre de liquidation Raynat Inc.	349.16 \$
8921	Home Hardware	68.95 \$
8922	CLA Experts Conseils	914.05 \$
8923	Compo Recycle	111.76 \$
8924	Coopsco des Laurentides	41.95 \$
8925	Claude Rondeau Ent. Électricien	413.62 \$
8926	CRSBP des Laurentides	81.13 \$
8927	Pierre Desmarais	1 092.26 \$
8928	Dynamitage S. Lavoie Inc.	5 461.31 \$
8929	Les Éditions Juridiques FD Inc.	102.90 \$
8930	Équipement Cloutier	303.08 \$
8931	Équipement Laurentien Enr.	205.69 \$
8932	Garage de pneus NDM	409.59 \$
8933	Le Groupe Harnois	1 773.79 \$
8934	Sobeys St-Donat	7.58 \$
8935	Journal Altitude 1350	459.93 \$
8936	*****	405.73 \$
8937	Les sables La-Ro ltée.	461.18 \$

8938	Linde Canada Ltée.	13.69 \$
8939	Location Hewitt Inc.	4 616.98 \$
8940	Lumen Inc.	316.64 \$
8941	Papillon Skate Parc Inc.	26 167.88 \$
8942	Patrick Morin	140.14 \$
8943	Produits sanitaires des Plaines	644.93 \$
8944	Produits sanitaires Montcalm	444.55 \$
8945	R.M. Leduc & Cie Inc.	402.82 \$
8946	Rapide investigation	154.35 \$
8947	Info Page	127.85 \$
8948	Sablère GDM	51.74 \$
8949	SEAO-Constructo	17.62 \$
8950	SRAD Communications	128.77 \$
8951	Stinson Équipement Québec Inc.	7 973.52 \$
8952	Toilettes Lanaudière	132.22 \$
8953	Caisse	300.00 \$
8954	Fondation québécoise du cancer	100.00 \$
8455	Manoir de la rivière Dufresne	150 000.00 \$
8456	Chèque annulé	
8457	MRC de la Matawinie	7 055.00 \$
8958	Raymond & Sigouin	13 500.00 \$
8959	Jacqueline Bardou	1 500.00 \$*
8960	Les entreprises Roland Morin	8 006.29 \$
8961	Fonds d'information sur le territoire	20.00 \$*
8962	MRC de la Matawinie	15 582.91 \$*
8963	Syndicat canadien	379.61 \$*
8964	Moisson Lanaudière	100.00 \$
8965	9106-0632 Québec Inc	240.52 \$
8966	Bell Canada	26.54 \$*
8967	Compo Recycle	1 218.47 \$*
8968	Conteneur Recycle	6 125.33 \$*
8969	MRC de la Matawinie	52.69 \$*
8970	Rogers	69.44 \$*
8971	Telus	155.68 \$*
8972	Xerox Canada	367.07 \$*
8973	Martine Bélanger	100.00 \$*
8974	Bell Canada	841.05 \$*
8975	Michel Burns	100.00 \$*
8976	Compo Recycle	31 111.49 \$*
8977	Croix-Bleue	4 531.26 \$*
8978	Roger Desjardins	100.00 \$*
8979	Joelle Étienne	100.00 \$*
8980	Féd. Québécoise des Municipalités	971.54 \$*
8981	Fonds d'information sur le territoire	40.00 \$*
8982	Alain Lalonde	125.00 \$*
8983	Mireille Levasseur	100.00 \$*
8984	Manoir de la Rivière Dufresne	482.00 \$
8985	MRC de la Matawinie	15 582.91 \$*
8986	Gilles Pelletier	100.00 \$*
8987	Pitneyworks	1 079.42 \$*
8988	Louise Robert	100.00 \$*
8989	André Savage	100.00 \$*

8990	Xerox Canada Ltée	654.28 \$*
8991	Bell Canada	108.77 \$*

Total des incompressibles : 125 028.99 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

15-206 7.1 Modifications au règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire # 175-3 [n/d R-175-3]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement numéro 175-3, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, tel que lu.

Adopté unanimement par les conseillers.

8. Administration et ressources humaines

15-207 8.1 Demande de prêt d'équipements [n/d N-293]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le prêt de 40 chaises, 7 tables, 1 génératrice et 1 abri 10 x 10 à la Fédération Québécoise de la Montagne et de l'Escalade lors du FestiRoc 2015 qui se tiendra les 11,12 et 13 septembre 2015, à Notre-Dame-de-la-Merci.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-208 8.2 FestiRoc 2015 [n/d N-293]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande d'aide financière à la Fédération Québécoise de la Montagne et de l'Escalade compte tenu de la non disponibilité budgétaire.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-209 8.3 Fondation québécoise du cancer [n/d N-293]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande de participation à la campagne de financement 2015, en contribuant pour une somme de 100 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-210 8.4 Moisson Lanaudière [n/d N-293]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde une aide financière au montant de 100 \$ à Moisson Lanaudière, dans le cadre de leur campagne de financement 2015.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-211 8.5 9220-5376 Québec Inc. [n/d Chemin du Massif]

ATTENDU QUE le chemin du Massif empiète sur une partie du lot 18B-9 du rang 05 du Canton de Chilton;

ATTENDU QUE la compagnie propose de céder gratuitement cette parcelle de terrain à la Municipalité;

ATTENDU QUE tous les frais d'arpentage, de correction au cadastre et de notaire, devront être à la charge de la Municipalité.

Il est proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci reporte, pour étude, à la prochaine séance du conseil.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-212 8.6 Radiation [n/d N-400]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande de Madame Carole Gagnon (2933 et 2937 chemin de la Forêt), de radiation

des intérêts de son compte, au montant de 25,57 \$. Montant dû pour avoir reçu son paiement en retard.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-213 8.7 MRC de Matawinie [n/d N-23]

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt 151-2012 a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire pour le renouvellement des immobilisations du réseau de fibres optiques de la MRC de Matawinie;

ATTENDU QUE le projet est terminé;

ATTENDU QUE la MRC de Matawinie doit procéder au financement auprès du Ministère;

ATTENDU QUE l'article 5 de ce règlement prévoit que chaque municipalité assume une part égale équivalente à 1/15 des dépenses;

ATTENDU QUE selon l'article 6 du règlement, les municipalités locales peuvent, à leur discrétion et suite à une décision de leur conseil, rembourser la totalité de la somme lui étant imputée, soit avant que ne soit contracté l'emprunt ou au renouvellement du terme;

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le préambule de la présente résolution fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Que le montant de 7 055\$ attribuable à notre municipalité soit payé à la MRC de Matawinie au plus tard le 14 octobre 2015. La somme requise pour ce paiement sera affectée au surplus accumulé de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-214 8.8 Employés de la municipalité [n/d N-300]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la mairesse et la directrice générale à signer la lettre d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4230.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-215 8.9 Programme de prévention – CSST [n/d N-85]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci nomme au comité de prévention Monsieur Marcel Gaudreau, pour la voirie et, Monsieur Stéphane Dubreuil, pour le département incendie, en remplacement de Messieurs Daniel Charron et Guillaume Godon.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-216 8.10 Paulette Carrier [n/d N-350]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci crédite un montant de 50 \$ pour les frais de location de la salle communautaire, pour les funérailles de madame Paulette Carrier compte tenu qu'elle a été à l'emploi de la municipalité de 2003 à 2013.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-217 8.11 Tarifs de la salle communautaire [n/d N-350]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci ajoute, à la grille des tarifs pour la location de la salle, un tarif pour les organismes à but non lucratif (OBNL), suivants seulement;

Location (pour les 2 sections) pour une soirée :

75 \$ sans l'option cuisine/
175 \$ avec l'option cuisine

FADOQ de Notre-Dame-de-la-Merci
Femmes actives
Fabrique
La petite mission

Adopté unanimement par les conseillers.

15-218 8.12 Manoir de la Rivière Dufresne [n/d N-957]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de verser au Manoir la somme de 150 000 \$ comme premier versement du règlement d'emprunt R-196 qui sera financé le 7 octobre prochain.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-219 8.13 Demande d'appui – La Sinfonia de Lanaudière [n/d N-293]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

qu'afin de soutenir, l'orchestre "La Sinfonia de Lanaudière" dans leurs démarches pour solliciter un financement provincial adéquat, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci appui l'orchestre de la région "La Sinfonia" et souhaite que la pérennité de ce joyau local soit assurée par un financement au fonctionnement adéquat, du moins, au même niveau que les ensembles similaires.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration
et les ressources humaines**

9. Sécurité publique

9.1 Rapport du conseiller responsable

15-220 9.2 Formulaire d'embauche [n/d N-71]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'utilisation du formulaire et les conditions d'embauche pour les prochains candidats pompiers, tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

15-221 9.3 Municipalité de Chertsey - Entente de service [n/d N-71]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'entente intervenue avec la Municipalité de Chertsey concernant l'utilisation des pinces de survie sur notre territoire, selon les conditions déposées.

D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer ladite entente.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Voirie

10.1 Rapport du conseiller responsable

15-222 10.2 Déneigement route 347 [n/d C-82]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre du
Ministère des Transports au montant de 75 600 \$ pour le déneigement de la
route 347.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la voirie

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Santé, famille et petite enfance

12.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur la santé, famille et petite enfance

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

15-223 13.2 Matricule 5723 66 9961 [n/d 5723 66 9961]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que suite à l'offre de règlement dans le présent dossier, le conseil municipal
de Notre-Dame-de-la-Merci autorise Me Pierre-Édouard Asselin à négocier
l'entente de règlement pour et au nom de la Municipalité, tel que soumis.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion et développement économique

15-224 14.1 Parc de la Rivière Dufresne [n/d N-225]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offre pour l'ajout d'une prise d'eau au lac pour alimenter le Parc de la Rivière Dufresne, tel que proposé par la firme CLA Experts-conseils.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la promotion et
le développement économique**

15. Loisirs, Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

15-225 15.2 Journées de la Culture [n/d N-30]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la tenue de l'activité Les Journées de la Culture, les 25, 26 et 27 septembre prochains, pour un montant total de 1 375 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture

15-226 16. Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :
15-205, 15-209, 15-210, 15-213, 15-218, 15-225.**

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

5 personnes

Fin de la session 20h05

Roxanne Turcotte, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale